**SEANCE DU LUNDI 19 AVRIL 2021**

L'an deux mille vingt-et-un : le 19 avril à 17 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune de Dominois se sont réunis dans la salle polyvalente, sur la convocation qui leur a été adressée le 12 avril 2021

Etaient présents : LABRY Jean-Louis, BOER Alain, WARENDEUF Alain, DUFOUR Michel, MARTEL Béatrice

Absents excusés : DELEU Aurélien, représenté par LABRY Jean-Louis, FLAUTRE Samuel, représenté par LABRY Jean-Louis, MARQUEZ Jérémy représenté par M. BOER Alain, NEUREUIL Dominique représenté par M. DUFOUR Michel, NICOLAS Arnaud représenté par DUFOUR Michel.

Secrétaire de séance : Monsieur DUFOUR Michel

**ORDRE DU JOUR :**

**1/ Approbation du compte-rendu de la séance du 25 janvier 2021**

Le Compte-rendu de la réunion du 25 janvier 2021 a été approuvé par l’assemblée.

**2/ Fiscalité directe locale :**

L’assemblée après avoir délibéré sur le taux d’imposition applicable à chacune des taxes directes locales décide de retenir les taux suivants pour l’année 2021:

* Taxe sur le Foncier Bâti : 36.94%
* Taxe sur le Foncier Non-Bâti : 28.07%

**3/ Finances – compte de gestion – compte administratifs et affectation des résultats de l’année 2020 : Budget Communal et Budget Camping Municipal**

Election du Président/Présidente de séance (comptes administratifs) : Monsieur DUFOUR Michel a été élu président de l’assemblée pour le vote des comptes administratifs commune et camping.

2-1 **Budget de la commune :** Compte de gestion – compte administratif et affectation des résultats 2020 :

* Vote du compte administratif 2020 *Commune* :

*Vote : Pour : 4 + 3 pouvoirs Contre : 0 Abstention : 1 Le Maire n’ayant pas pris part au vote*

Le résultat de clôture 2020 est de – 23 017,90 € en Investissement et de + 46 490,67€ en Fonctionnement.

Le compte administratif communal 2020 correspondant au compte de gestion du Receveur Municipal est adopté 4 voix « POUR » et 3 pouvoirs.

Le conseil municipal décide d’affecter comme suit l’excédent de fonctionnement :

23 017,90€ au compte 1068 (recette d’investissement)

23 472,77€ au compte 002 (excédent de fonctionnement)

* Vote du compte budget primitif 2021 *Commune* :

*Vote : Pour : 5 + 5 pouvoirs Contre : 0 Abstention : 0*

Le budget primitif 2021 soumis au vote du conseil municipal s’équilibre ainsi :

* Section Fonctionnement : 200 070€
* Section Investissement : 47 200€

Le Conseil Municipal vote le budget primitif 2021 à 5 voix « POUR » et 5 pouvoirs

2-2 **Budget Camping :** Compte de gestion- compte administratif et affectation des résultats 2020

* Vote du compte administratif 2020 *Camping* :

*Vote : Pour : 4 + 3 pouvoirs Contre : 0 Abstention : 1 Le Maire n’ayant pas pris part au vote*

Le résultat de clôture 2020 est de + 3 995,03€ en Investissement et de + 33 410,24€ en Fonctionnement.

Le compte administratif du camping 2020 correspondant au compte de gestion du Receveur Municipal est adopté à 4 voix « POUR » et 3 pouvoirs.

* Vote du Budget Primitif 2021 *Camping* :

*Vote : Pour : 5 + 5 pouvoirs Contre : 0 Abstention : 0*

Le budget primitif 2021 soumis au vote du conseil municipal s’équilibre ainsi :

* Section Fonctionnement : 108 410€
* Section Investissement : 10 823€

Le Conseil Municipal vote le budget primitif 2021 à 5 voix « POUR » + 5 pouvoirs.

**4/ Questions diverses**

▪ ***Délibération accordant les subventions aux associations dans le cadre du budget primitif :***

Le Conseil Municipal décide de verser des subventions aux associations suivantes :

Comité des fêtes de Dominois : 500€

La Carpe Dominoisienne : 400€

Ponthieu-Marquenterre (cinéma) : 50€

ADAPEI (Les Papillons Blancs) : 50€

Coopérative scolaire de Vironchaux : 60€

Association de Valloires : 155€

Séance levée à 19 h 25